

# DISCOURS

PRONONCÉ PAR

## M. ÉMILE LOUBET

PRÉSIDENT DU SENAT

PRÉSIDENT D'HONNEUR DU MUSÉE SOCIAL.

---

Messieurs,

Au nom des présidents d'honneur du Musée social, je viens adresser à M. le comte de Chambrun, l'hommage dû à un homme de bien qui honore son pays et dont l'enseignement et l'œuvre auront pour la société française les plus féconds résultats.

M. de Chambrun a passé la première partie de sa vie dans l'administration et le Parlement. Sous-préfet de Toulon, puis de Saint-Étienne, il fut, à peine âgé de trente ans, appelé à administrer le département du Jura.

Démissionnaire en 1854, il était bientôt envoyé par les électeurs de la Lozère à la Chambre des députés, où il siégea jusqu'au 4 septembre 1870. Membre de l'Assemblée nationale, puis du Sénat, il abandonnait la vie politique en 1879. Ses collègues, dans ces deux assemblées, n'ont pas oublié la vivacité de son esprit, ni l'indépen-

dance de son caractère. Ils rendaient un hommage éclatant à son patriotisme et à son dévouement aux intérêts des travailleurs.

Rentré dans la vie privée, il se consacra à l'étude des questions philosophiques et sociales, rechercha avec passion le moyen d'arriver à l'émancipation des travailleurs par la liberté et l'association, sans blesser aucun droit, et en faisant prévaloir de plus en plus, dans la conscience publique, en faveur du travail, la notion vraie de la justice et de l'équité.

Il définit lui-même son idéal et le but qu'il poursuit en s'adressant à des jeunes gens chargés d'une mission à l'étranger : « Je considère, dit-il, qu'il y a quatre socialismes : le socialisme de la révolution, le socialisme de l'État, le socialisme de l'Église, le socialisme de la liberté. Ce dernier, c'est le mien. Je suis un individu, je lutte et je travaille. A mon secours, à mon aide, j'appelle un ami, mon proche, mon voisin ; puis s'ajoute successivement un quatrième, un plus grand nombre d'unités ; l'individu est devenu une société, une association, et je viens de vous décrire le socialisme libre ; c'est le mien, c'est le vôtre, c'est le bon, c'est l'utile. »

Possesseur d'une grande fortune, il en a fait le plus noble usage, et encourage les diverses institutions qui consacrent leurs efforts au développement de l'Association. Il fait ainsi quatre dons de 50.000 francs à la Société française des habitations à bon marché, à la Société pour l'étude de la participation aux bénéfices, à la Société d'économie sociale, et au Centre fédératif pour la propagation du crédit populaire.

Cela ne suffisait pas à son vif désir de développer des idées auxquelles il avait désormais consacré sa vie, et à réaliser les résultats qu'il avait envisagés.

Vivement frappé par l'examen et l'étude des documents réunis

à l'Exposition de 1889 dans le groupe de l'Économie sociale, il voulut créer une exposition permanente où seraient réunis ces documents, afin de les vulgariser ensuite.

Le Musée social, sa plus chère création, était bientôt fondé et reconnu d'utilité publique par un décret du 30 août 1894.

Son but était ainsi défini : « *Mettre gratuitement à la disposition du public, avec informations et consultations, les documents, modèles, plans, statuts, etc. des institutions sociales qui ont pour objet et pour résultat d'améliorer la situation matérielle et morale des travailleurs. Il s'interdit toutes discussions politiques et religieuses.* »

M. le comte de Chambrun poursuit la réalisation de ses projets avec une ardeur que rien ne rebute. Il crée trois chaires, l'une à l'École libre des sciences politiques pour l'étude des bases de l'économie sociale, la seconde à la Sorbonne pour son histoire, la troisième à la Faculté de droit, pour l'examen et la comparaison de l'économie sociale dans les divers pays du monde.

Quatre concours, dotés par lui de quatre prix de 25.000 francs, ont pour objet la participation aux bénéfices, les syndicats agricoles, les associations ouvrières et patronales, et les assurances.

Enfin, des pensions viagères de 200 francs sont distribuées, d'abord à des ouvriers de l'industrie, plus tard à des ouvriers agricoles.

Messieurs, cette création du Musée social, la première dans le monde, est un grand honneur pour notre pays. La conception de son fondateur, réalisée par lui avec une rare persévérance, assurée de lui survivre grâce aux précautions prises dans ce but et à la large dotation qu'il lui a faite, rendra les plus grands services.

Tous ceux que M. de Chambrun a appelés à collaborer avec lui, sont très décidés à donner à notre œuvre un concours sans réserve, et à assurer ainsi la continuité du bien que faisait son fondateur.

Elle aidera puissamment au rapprochement entre l'ouvrier et le patron et empêchera de creuser un fossé profond entre le capital et le travail.

N'est-il pas consolant de voir, dans notre chère France, des hommes consacrer à une pareille entreprise tout ce qu'ils ont d'intelligence et de cœur ?

Comment ne pas être portés à admirer, dans ce temps de dénigrement général, ce grand seigneur, riche, comblé d'honneurs, qui, loin de vivre en égoïste et pour la seule satisfaction de ses goûts artistiques, consacre tout son temps et la plus grande partie de sa fortune à l'amélioration du sort des plus humbles, à leur éducation, à leur relèvement par le travail, la liberté et l'initiative personnelle !

De tels exemples doivent porter leurs fruits, et ils les porteront dans notre pays d'intelligence et de cœur.

M. le comte de Chambrun, par son œuvre, a bien mérité de la patrie. Nous conserverons précieusement sa mémoire, et, pour la perpétuer, nous ne pourrons mieux faire que de contribuer, dans la limite de nos forces, à la prospérité du Musée social.